



N° 53 – AOÛT 2013

COUP D'ŒIL

FORMATION CONTINUE DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 2011

Promue par l'UNESCO au travers du concept d'apprentissage « tout au long de la vie » (*lifelong learning*), la formation continue prend une place grandissante dans la vie professionnelle et privée des individus. Dans le canton de Genève, 63 % des actifs de 25 à 64 ans ont participé à une formation continue au cours des douze

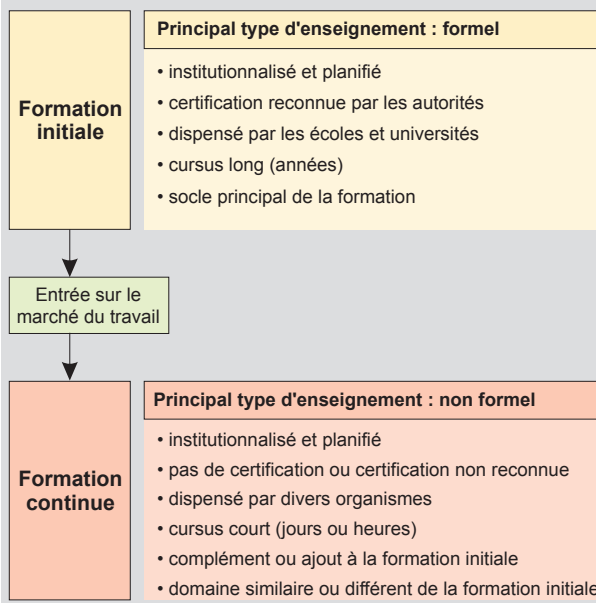
mois précédant l'enquête, réalisée en 2011. Ce résultat est légèrement inférieur à celui observé à l'échelon national (68 %).

Difficile à délimiter, la formation continue se démarque néanmoins de la formation initiale, qui a généralement lieu avant la première entrée sur le marché du travail.

Elle constitue un complément à la formation initiale, dans un domaine pouvant être connexe ou non à cette dernière. De plus, elle peut être dénuée de tout lien avec l'activité professionnelle. Généralement de courte durée, elle s'inscrit principalement dans un type d'enseignement dit *non formel*.

Dans ce qui suit, la formation continue se définit comme la participation à l'enseignement non formel parmi les actifs âgés de 25 à 64 ans. Dans la pratique, la formation continue peut cependant aussi prendre la forme d'un enseignement de type *formel* (une formation universitaire en cours d'emploi, par exemple), ou, au contraire, d'un apprentissage non institutionnalisé (la lecture d'un ouvrage spécialisé, par exemple).

Formations initiale et continue dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie

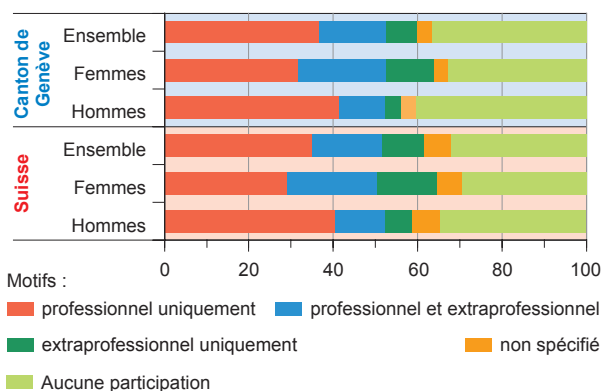


PARTICIPATION À LA FORMATION CONTINUE

A Genève comme en Suisse, les femmes prennent davantage part à la formation continue que les hommes. En particulier, elles sont plus nombreuses que les hommes à entreprendre une formation pour des raisons extraprofessionnelles.

Participation de la population active à la formation continue au cours des douze derniers mois, selon le motif, par sexe, en 2011

En % Canton de Genève / Suisse



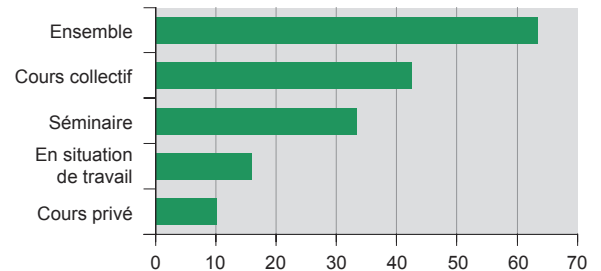
Source : OFS / OCSTAT - MRF 2011

Parmi les actifs genevois concernés par la formation continue, 40% d'entre eux ont suivi une seule formation au cours des douze mois précédant l'enquête, tandis que 19% ont pris part à quatre formations ou plus.

La formation continue peut prendre plusieurs formes : cours collectif ou privé, séminaire non périodique de quelques jours (« workshop », conférence) ou formation en situation de travail. Les cours collectifs sont prédominants dans la pratique de la formation continue. Plus de 40% des actifs genevois y ont eu recours durant les douze mois précédant l'enquête. C'est également pour ce type de cours que le taux de participation des femmes est significativement supérieur à celui des hommes.

Part des actifs ayant suivi une formation continue au cours des douze derniers mois, selon le type de formation, en 2011 (1)

En % Canton de Genève



(1) Une même personne peut participer à plusieurs types de formation.
Source : OFS / OCSTAT - MRF 2011

FACTEURS FAVORISANT LA PARTICIPATION

La participation à la formation continue dépend d'un ensemble de facteurs. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une plus grande propension à participer que les hommes. Il en va de même pour les Suisses par rapport aux étrangers, ainsi que pour les moins de 45 ans par rapport au 45-64 ans.

La probabilité de participation à la formation continue augmente en fonction du revenu et du niveau de formation, et dépend également de la catégorie de pro-

fession. Le fait d'être salarié, particulièrement avec des fonctions d'encadrement, favorise aussi la participation. En revanche, il n'y a pas de différence significative entre le fait d'être occupé ou au chômage. Enfin, les possibilités de se former en cours d'emploi sont plus faibles au sein des entreprises de petite taille (moins de 20 employés).

Facteurs favorisant la participation à la formation continue parmi les actifs de 25 - 64 ans

Facteurs	Influence
Sexe	
Homme	référence
Femme	+
Age	
25-34 ans	référence
35-44 ans	+ / -
45-54 ans	-
55-64 ans	--
Origine	
Suisse	référence
Etranger	-
Revenu annuel brut	
40 000 francs ou moins	référence
De 40 001 à 80 000 francs	+
De 80 001 à 120 000 francs	++
Plus de 120 000 francs	+++
Niveau de formation	
Degré secondaire 1	référence
Degré secondaire 2	+++
Degré tertiaire	+++
Catégorie de profession	
Ouvriers, artisans, conducteurs	référence
Professions intermédiaires et des services	+++
Professions intellectuelles, scientifiques et de direction	+++
Statut professionnel	
Salarié	référence
Non salarié	-
Fonction d'encadrement	
Sans fonction d'encadrement	référence
Avec fonctions d'encadrement	+
Taille de l'entreprise	
1 à 19 employés	référence
20 à 199 employés	+
200 employés ou plus	+
Guide de lecture	
Légende :	
augmente fortement la probabilité de participation	+++
	++
	+
peu ou pas différent de la catégorie de référence	+ / -
	-
	--
diminue fortement la probabilité de participation	---

Individu de référence :
Un homme de 25 à 34 ans, de nationalité suisse, ayant un revenu annuel brut inférieur à 40 000 francs, une formation de degré secondaire 1, salarié d'une entreprise de moins de 20 employés en tant qu'ouvrier, artisan ou conducteur, sans fonction d'encadrement.

- Exemples :**
- (Age) Un homme de 45 à 54 ans ayant les mêmes caractéristiques que l'individu de référence à une probabilité légèrement moindre (-) de participer à la formation continue que ce dernier.
 - (Catégorie de profession) Un homme exerçant une profession intermédiaire ou des services et ayant, pour les autres facteurs, les mêmes caractéristiques que l'individu de référence à une probabilité nettement plus forte (+++) de participer à la formation continue que ce dernier.



Les facteurs socioprofessionnels tels que le revenu, la catégorie de profession ou le niveau de formation ont une forte influence sur la participation quel que soit le motif de la formation continue.

En revanche, l'influence d'autres facteurs dépend du but premier de la formation. Ainsi, la probabilité de participation à la formation continue est environ trois fois plus grande pour une femme que pour un homme lorsque le motif de la formation est extraprofessionnel, cette différence étant inexistante lorsque le but premier est professionnel.

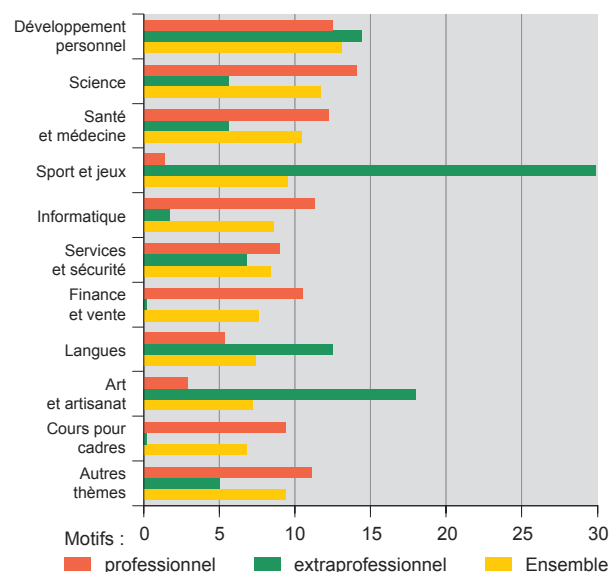
De même, plusieurs facteurs liés au poste de travail (taille de l'entreprise, statut de salarié, fonctions d'encadrement) n'ont d'influence sur la participation à la formation continue que lorsque le motif de celle-ci est professionnel.

Ainsi, d'une manière générale, les plus grands consommateurs de formation continue sont les actifs ayant déjà un emploi à haut niveau de qualification et un haut niveau de formation initiale. En outre, la probabilité de participation augmente avec le revenu, et ce indépendamment du niveau de formation ou de la catégorie de profession.

THÈMES DE LA FORMATION

Au total, près de trois formations sur quatre sont entreprises pour des raisons professionnelles. Dans son ensemble, la formation continue recouvre une grande variété de thèmes. Les activités de développement personnel (conseils de vie, communication ou techniques de travail, notamment) arrivent en tête des thématiques (13 % de l'ensemble des cours). Les formations à caractère scientifique (12 %, y compris le droit) et dans le domaine de la santé (10 %) sont également très fréquentes.

Répartition des formations continues selon le thème, par motif de participation, en 2011
En % Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - MRF 2011

La répartition des thèmes est différente selon que la formation est pratiquée pour un motif professionnel ou non. Ainsi, les activités sportives et artistiques, les formations en langue et le développement personnel sont les formations les plus pratiquées pour motif extraprofessionnel.

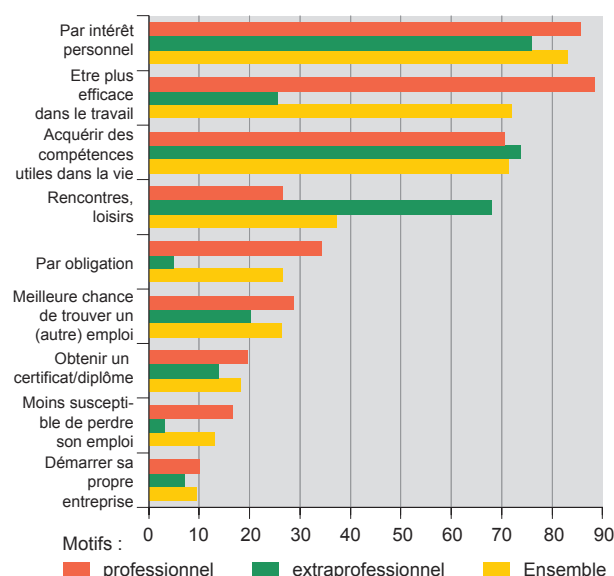
A l'inverse, les cours pour cadres, les formations dans la finance et la vente ainsi que les formations en informatique sont essentiellement suivies pour un motif professionnel.

RAISONS ET UTILITÉ DE LA FORMATION

Ce sont des motivations d'ordre général (intérêt personnel, utilité dans la vie de tous les jours, rencontres, efficacité professionnelle) qui constituent les raisons les plus fréquemment évoquées de la participation à la formation continue. A titre d'exemple, plus de 80 % de l'ensemble des formations sont entreprises, entre autres raisons, par intérêt personnel.

Les préoccupations liées au marché de l'emploi sont moins souvent déterminantes : en effet, seules 26 % de l'ensemble des formations sont entreprises pour augmenter ses chances sur le marché du travail (changer

Raisons citées pour suivre une formation continue, selon le motif de participation, en 2011 (1)
En % Canton de Genève



(1) Une même formation peut être suivie pour plusieurs raisons.

Source : OFS / OCSTAT - MRF 2011

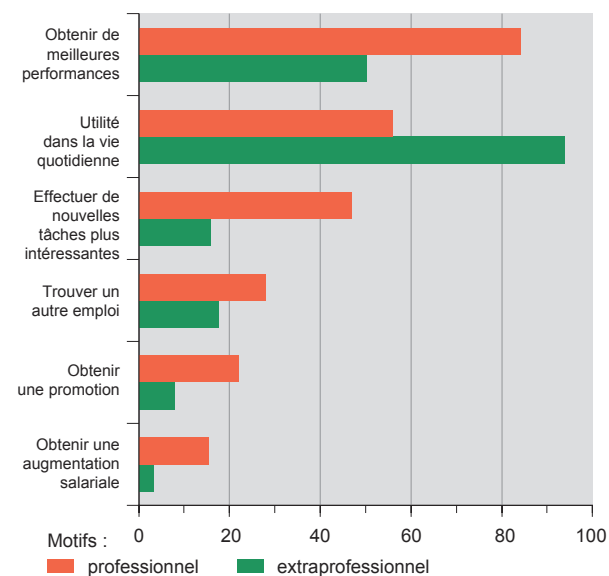
d'emploi ou trouver un emploi). L'obtention d'un certificat (18 %), la réduction du risque de licenciement (13 %) ou la création de sa propre entreprise (9 %) sont des raisons encore moins fréquentes.

Lorsqu'elle est suivie pour un motif professionnel, la formation continue n'est imposée que dans un cas sur trois.

Les participants à une formation continue suivie pour motif professionnel s'attendent cependant à récolter les fruits de celle-ci. Dans 47 % des cas, le participant effec-

tue, ou s'attend à effectuer, des tâches plus intéressantes une fois sa formation achevée. De meilleures chances de trouver un nouvel emploi (28 %), l'obtention d'une promotion (22 %) ou d'une augmentation salariale (16 %) sont également attendues.

Utilité avérée ou espérée de la formation continue pour les actifs occupés, selon le motif de participation, en 2011 (1)
En % Canton de Genève



(1) Une même formation peut avoir plusieurs utilités avérées ou espérées.
Source : OFS / OCSTAT - MRF 2011

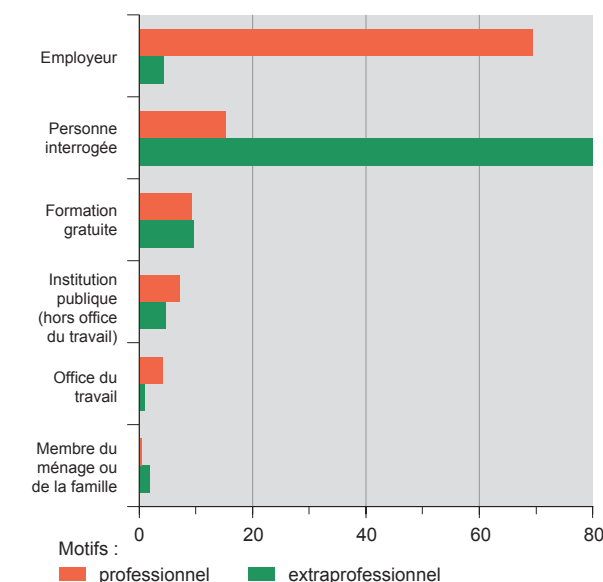
FINANCEURS ET PRESTATAIRES DE LA FORMATION

Les formations entreprises pour un motif professionnel sont financées, au moins en partie, par l'employeur dans 69 % des cas. Le bénéficiaire de la formation participe également aux frais de plus de 15 % des formations suivies pour ce motif.

Le bénéficiaire finance lui-même 80 % des formations non liées à l'activité professionnelle. Quel que soit le motif, les proches ou les institutions publiques ne participent que rarement aux frais de la formation continue.

L'employeur dispense lui-même plus d'un tiers (37 %) des formations continues effectuées pour motif professionnel. Les entreprises qui fournissent du matériel (un logiciel ou une machine par exemple, 14 %), les écoles publiques (13 %) et privées (9 %) ainsi que les associations (9 %) dispensent également une partie non négligeable de la formation continue pour ce motif. Lorsque la formation est pratiquée pour un motif extraprofessionnel, les prestataires sont le plus souvent des écoles privées (37 %), des particuliers (22 %) ou des associations (17 %).

Participation aux frais de la formation continue selon le financeur et le motif de participation, en 2011 (1)
En % Canton de Genève



(1) Une même formation peut avoir plusieurs financeurs.
Source : OFS / OCSTAT - MRF 2011

SOURCE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Le microrecensement formation de base et formation continue (MRF) est une enquête quinquennale par échantillonnage, introduite pour la première fois en 2011 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre du recensement de la population modernisé. Il vise à fournir des informations sur les comportements de la population en matière de formation, et notamment en matière de formation continue.

Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats du MRF sont des estimations qui comportent une marge d'erreur. Dans le but d'améliorer la précision

des résultats de l'enquête au niveau cantonal, le canton de Genève a augmenté la taille de l'échantillon. En 2011, lors du premier exercice, plus de 2000 résidents ont ainsi été interrogés.

Le champ de l'enquête est formé par la population résidente permanente du canton de Genève âgée de 15 à 74 ans et vivant dans un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ne font pas partie du champ de l'enquête. Les résultats relatifs à la formation continue se limitent aux personnes actives de 25 à 64 ans.